



Fête de la musique : appel à candidatures

Vous êtes musicien, professionnel ou amateur et vous souhaitez partager votre passion ? La scène est à vous !



La ville de Sannois en partenariat avec l'EMB met en place un appel à participation pour l'édition 2023 de la Fête de la musique. Cet appel est ouvert à tous : formation, groupe ou artiste.

Documents à envoyer pour l'inscription :

- La fiche de candidature accompagnée des pièces à fournir
- La charte de participation signée
- L'autorisation parentale pour les enfants mineurs
- Un support audio ou vidéo ou des liens internet pour avoir un aperçu sonore ou visuel de la candidature

La sélection des candidats retenus aura lieu lors d'un comité de sélection organisé avec l'EMB. Une priorité sera donnée dans la sélection à ceux dont au moins un des membres réside à Sannois : lieu d'habitation, de travail, d'étude..., l'objectif étant également de favoriser l'éclectisme des styles musicaux proposés.

- Les candidats retenus se produiront en extérieur.
- Aucune rémunération n'est prévue, conformément aux principes fondamentaux de la Fête de la Musique et à la charte Internationale de la fête de la Musique.
- La durée attribuée à chaque candidat sera établie en fonction du nombre de participants.

Le candidat devra néanmoins être en mesure de proposer un concert de 20 minutes minimum.

Service culture

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
Rez-de-jardin
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 21 44
culture@sannois.fr
Infos pratiques

Les candidats doivent adresser le dossier de candidature, signé au plus tard le dimanche 16 avril 2023 à : culture@sannois.fr (un accusé de réception par courrier électronique leur sera adressé).

Document(s)

[Fiche de candidature 2023](#)
[Charte de participation 2023](#)
[Autorisation parentale 2023](#)